

Démarchage frauduleux : adoptez les bons réflexes

Nous souhaitons assurer la sécurité de tous face aux risques liés au démarchage frauduleux.

Ces pratiques, qui ciblent souvent les personnes vulnérables comme les personnes âgées ou isolées, peuvent mener à des escroqueries ou à des intrusions à domicile.

Pour vous protéger et éviter toute mésaventure, voici quelques précautions à adopter lorsqu'un démarcheur se présente chez vous ou vous contacte par téléphone :

Si vous avez le moindre doute, ne répondez en aucun cas à la sollicitation.

Être prudent avant d'ouvrir la porte

- Ne jamais ouvrir la porte à un inconnu (surtout si vous êtes une personne âgée ou isolée)
- Demandez l'objet de la visite depuis la porte fermée ou via l'interphone
- Si l'offre ne vous intéresse pas, invitez fermement le démarcheur à quitter les lieux

Vérifiez avant d'interagir

- Exigez la présentation d'une carte professionnelle et/ou d'un extrait Kbis (justificatif d'immatriculation d'une entreprise)
- Si le démarcheur ne peut pas fournir ces documents, refusez toute discussion et demandez-lui de partir
- Si possible, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte

À ne jamais faire

- Ne laissez jamais entrer un inconnu chez vous
- Si la personne insiste pour regarder à l'intérieur de chez vous, fermez immédiatement la porte
- Ne signez pas de document sur le moment, même si l'offre semble avantageuse. Demandez un devis et accordez-vous un temps de réflexion
- Ne cédez jamais aux pressions ou aux menaces d'un démarcheur
- Ne donnez jamais d'argent en liquide, ni vos coordonnées bancaires
- Ne communiquez aucune information personnelle (habitude de présence, nombre de personnes habitant chez vous, codes d'accès...)

En cas de doute adoptez le bon réflexe

- Si le comportement du démarcheur vous semble suspect, gardez votre porte fermée et ne prenez aucun risque
- Contactez immédiatement la Police Municipale ou la mairie qui pourra vérifier la légitimité de l'entreprise et intervenir si nécessaire

Soyez vigilants ! En appliquant ces précautions et en signalant tout comportement suspect, nous contribuons ensemble à la sécurité de la ville.



Contact

La mairie :

- Téléphone : 01 39 34 98 00

La Police Municipale :

- Téléphone : 01 34 05 10 20